

Le Colombien

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE VILLANDRY



Journées européennes des métiers d'art
Création textile, cap vers le futur... p. 03

.....

Travaux cœur de village
Villandry, métamorphose urbaine... p. 04

.....

Bus numérique
Des ateliers pour les séniors... p. 11



Colombiennes, colombiens,

En cette fin de printemps vous allez découvrir notre nouveau bulletin d'informations préparé par votre équipe d'élus.

Les travaux du village sont enfin terminés. Après plus d'un an de chantier et de gêne occasionnée au quotidien, nous pouvons enfin savourer le résultat et je vous remercie de votre patience pendant tout ce temps. Nous avons, je pense, réussi à faire de notre bourg un lieu digne

d'accueillir des touristes et un espace de vie plus agréable pour nos administrés. Cette année nous allons concourir pour obtenir notre première fleur (et, soyons optimistes : pourquoi pas, j'espère, deux fleurs ?) en récompense de l'effort fourni par nous tous, habitants de la commune, car c'est bien avec nos impôts que nous avons pu mener à bien les projets.

L'aménagement du centre bourg nous aura coûté 600 000 euros, déduction faite d'une subvention de la Région de 75 000 euros, sans augmentation des taux d'imposition. Il nous aura fallu recourir à un emprunt de 350 000 euros pour financer une partie de cet investissement.

Il existe cependant une ombre à ce tableau : c'est le problème du stationnement. Je conçois que, avec la création de ce nouvel espace vert au pied de l'église, nous ayons dû supprimer quelques places afin de réaliser un patrimoine végétal par un carré de pelouse et plusieurs plantations. Cependant un nouveau parking propose, in fine, davantage de places (situé entre la mairie et l'école, à 30 mètres environ). C'est la raison pour laquelle d'ailleurs le projet a mis du temps à voir le jour, car nous devions devenir propriétaires de la parcelle avant d'engager l'opération. Malgré le nombre de places plus important qu'auparavant, des automobilistes garent leur véhicule sur la place de l'église en dehors des places prévues, sans aucune considération pour les plantations au pied des arbres. Les remarques et avertissements ne suffisant pas, c'est désormais la gendarmerie qui interviendra et dressera des procès-verbaux.

En ce qui concerne les travaux à venir, d'ici à la fin de l'année, nous allons engager le projet de l'agrandissement de la mairie (salle des mariages et du conseil municipal en rez-de-chaussée), dans l'ancien bâtiment que nous venons d'acquérir. Un premier contact a eu lieu avec l'architecte des bâtiments de France. J'espère que les travaux pourront se faire le plus rapidement possible, afin de répondre favorablement à une mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments administratifs.

Un autre sujet qui, je pense, va tous vous intéresser : j'ai rencontré dernièrement le Directeur d'Orange avec les services de la Métropole. Le déploiement de la fibre sur toute notre commune commencera en 2019 pour s'achever, au plus tard, début 2020.

A présent, je vous laisse feuilleter votre nouveau bulletin pour y découvrir d'autres informations et vous souhaite un bel été et d'excellentes vacances.

Jean-Marie METAIS

ETAT CIVIL

Naissances :

Romane, née le 27 novembre 2017
Marine VERSEUX et Michael PIGET
15, rue du Commerce

Victoire, née le 30 novembre 2017
Marie-Laure CONIN et
Jean-Marc VOUILLON
Les Hucaudières

Lila, née le 2 avril 2018
Mélodie LE LEMP et
Benjamin Julien FEYTE
15, les Aubuis

Unions :

14 décembre 2017
Marion MISBERT et
François DELAUNAY

Ces informations ne sont publiées qu'avec l'accord exprès des familles concernées.

Mairie : 2 rue Munat – 37510 Villandry – Tél. 02 47 50 02 08 – Fax 02 47 50 00 90
Horaires d'ouverture : de 15h à 19h du lundi au vendredi – www.villandry.fr

Magazine réalisé par les élus de la Commission Communication : Maria Lépine, Edith Benoist, Claude Chevet, Rachel Geffroy, Nathalie Robin.
600 exemplaires.

Contact : Mairie de Villandry, Commission Communication, 2 rue du Munat, 37510 Villandry
communication@villandry.fr – Impression : A2r imprimerie

Journées européennes des métiers d'art

LA CRÉATION TEXTILE, CAP VERS LE FUTUR, tel était le thème retenu par Soline du Puy et Béatrice Jakic qui ont invité 11 artisans d'art de la Région Centre-Val de Loire à exposer leurs créations à Villandry du 6 au 8 avril 2018. Couturières de sur-mesure, tailleurs, flouteuses, modiste, brodeuse, dentellière, fleuriste, fourreur, tisserande, retoucheuses... ont expliqué leur métier aux nombreux visiteurs souvent impressionnés par le savoir-faire et la créativité des artisans.

Des découvertes qui peuvent se prolonger toute l'année à Villandry avec les cours, ateliers et stages de broderie et de dentelle au fuseau de Soline du Puy. Et avec les « samedis couture », les cours pour les enfants, les stages de transformation de vêtements, textiles et créations de Béatrice Jakic.



Villandry, métamorphose urbaine aux portes du célèbre jardin

Par Germain Granger, journaliste, Les Cahiers du Fleurissement, Editions de Bionnay

Si le nom du jardin est plus connu que celui du village, pourtant mitoyen, la commune de Villandry vient d'achever la rénovation de son centre-bourg, dont le vocabulaire de conception fait écho, avec beaucoup de sobriété, au célèbre jardin. Places minérales calcaires aux allures châtelaines, jardin de curé revisité, habillage végétal des façades... apportent noblesse et rusticité à ce charmant village d'Indre-et-Loire.

Villandry. Son château du 16^e siècle (le dernier qui fût bâti à cette époque sur les bords de Loire !), ses jardins style Renaissance, raffinés et élégants tout au long de l'année... Désormais, il faudra rajouter à cette liste la qualité de ses espaces publics. En effet, la commune de Villandry, qui compte environ 1 100 habitants à l'année, vient d'achever la requalification de son centre-bourg. Une impérieuse nécessité aux dires des élus, car le village avait beau être idéalement situé à proximité immédiate du jardin, il grevait un certain nombre de problèmes : des

enrobés vieillissants et faïencés, des ruelles sans âme... Il y avait mieux pour attirer les touristes pourtant tout proches. C'est alors que la municipalité, bien décidée à transformer le village en un spot d'attractivité, décide, à la suite d'un appel d'offres, de confier cette mission de requalification aux paysagistes de l'agence Feuille à Feuille. « *Le constat était frappant. Beaucoup de touristes se garaient le long de la route départementale, au nord du village, faute d'emplacement, pour se rendre au jardin. Visuellement, le village n'invitait pas non plus les touristes à s'y rendre. C'était un 'village-route', dominé par l'enrobé* » se souvient Dominique Care, paysagiste dplg et gérante de l'agence.

Honneur aux pavés calcaires

Considérant le sol comme l'élément moteur de l'aménagement, les paysagistes se sont afférés à trouver le ton juste pour ne pas perturber l'équilibre de ce village historique et

ainsi valoriser le patrimoine existant, dont l'église Saint-Etienne. A défaut de pousser les façades et d'ouvrir des perspectives nouvelles, ces derniers ont donc choisi de poser des pavés calcaires (10 x 10 x 10 cm, origine Portugal) pour couvrir la place du 8 mai 1945 (place de la mairie), désormais semi-piétonne, comme l'ensemble des ruelles adjacentes incluses dans le périmètre d'intervention. « *Sur les zones circulables, nous avons mixé les pavés calcaires avec des bandes d'enrobé, qui évitent le noircissement des modules en pierre, de couleur beige, sous les pneus des voitures* » précise la paysagiste. Les fils d'eau et les parties latérales des ruelles sont ainsi composés exclusivement de pavés calcaires. Côté calepinage, la mise en œuvre est classique, avec un agencement linéaire et à joints décalés sur un lit en béton. En lien avec le caractère historique des lieux, les finitions des pavés sont flammées ; les risques de glissance sont de fait minimisés.



Jardin d'autrefois

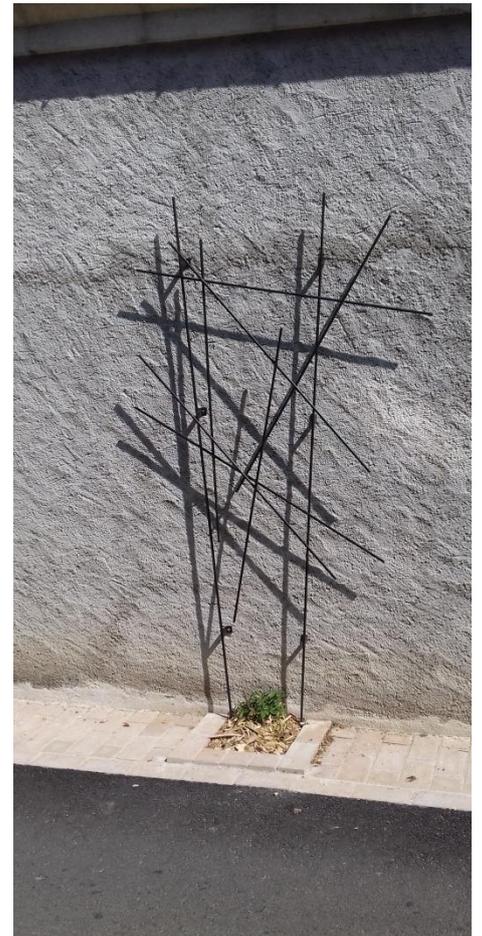
Derrière l'église Saint-Etienne, non loin de la mairie, les paysagistes ont donné un second souffle au jardin du presbytère, autrefois quadrillé par des haies basses de buis. D'une superficie de 200 m², cet espace ouvert à tous fait écho aux jardins de Villandry. Les buis, qui cernaient des plantations diverses en carrés, ont laissé place à des voliges métalliques, en saillie de 20 cm, et des 'boules de *Lanvadaula intermedia* 'Dutch', de *Potentilla fruticosa* 'Abbotswood'... Toute une cohorte de vivaces composent ces 'carrés jardinés', dont l'aspect général rappelle l'abondance des jardins de curé : *Anthemis tinctoria*, la camomille des teinturiers, très présente dans les jardins d'autrefois, *Hemerocallis* 'Happy returns', à la floraison parfumée et jaune citron, *Satureja montana*, utilisable en cuisine... « *Les habitants circulent dans le jardin sur des dalles en pierre existantes. Les déambulations forment un chemin en croix* » précise Dominique Care. Sans doute, un rappel à ce site religieux.



Soin apporté en pied de façade

En concertation avec les habitants, les paysagistes ont fait creuser des fosses d'environ 40 cm de large, pour autant de profondeur, en pied de façade. « *Par du porte-à-porte, nous leur avons demandé s'ils voulaient que des plantes grimpantes, accrochées à un support métallique vissé, prospectent leurs façades, histoire d'apporter de la convivialité aux ruelles. Nous avons eu de bons retours* » précise-t-elle. Conçus en acier galvanisé et dessinés en interne par les paysagistes, les supports obéissent à un schéma de conception simple. « *Ce sont des tiges en métal noir transversales et assemblées par visserie inox en 2D. Leur dessin rappelle les œuvres abstraites de Miro* » ajoute la paysagiste. Parmi les plantes sélectionnées, désormais entretenues par les habitants : des rosiers 'Crépuscules' d'André Eve, caractérisés par un coloris unique jaune chamois, presque orangé, et une floraison abondante jusqu'à l'automne en bouquets de 3 à 5 fleurs semi-doubles ; des rosiers 'Blush noisette' d'André Eve, à petit développement et de couleur rose tendre ; des clématites *jackmanii purpurea*, avec plus de 25 fleurs d'un

bleu intense par tige... Des vivaces tapissantes ont été plantées au pied des grimpantes : népétas *mussini*, *Centranthus ruber*...



Enfin, dernier secteur végétalisé, sur l'un des côtés de l'église : un petit espace minéral situé au-dessus d'une cave et qui posait des problèmes de surcharge. Pas question de remblayer. « Nous avons donc dessiné une longue jardinière maçonnée de 11 m² et de 35 cm de haut, composée de vivaces d'ombre (*Acanthus mollis*, *Vinca minor*, *Polygonum scoroparium*...). Elle remplace aisément des plots béton disgracieux » assure la paysagiste.



Un centre-bourg rénové, accueillant, apaisé, qui plus est un nouveau

parking à l'arrière de la mairie... De quoi inciter les amateurs de jardins et

d'Histoire à venir visiter les charmes de ce petit village !



Trois questions à Jean-Marie Métais, Maire de Villandry



Aviez-vous des exigences avant le lancement des travaux ?

La commune est, si je puis dire, sous la tutelle de l'ABF, donc on ne fait pas ce que l'on veut. Nous voulions changer du tout au tout et profiter des 350 000 visiteurs qui viennent chaque année visiter le château et ses jardins. Nous sommes entièrement satisfaits du chantier.. Nous avons eu quelques craintes concernant les pavés, notamment pour les risques de glissance, mais leur finition flammée, à la surprise de tous, y compris des habitants, assure une bonne accroche

Fleurir avec les habitants, un choix délibéré ?

Tout à fait. Nous avons établi une convention signée avec les propriétaires riverains désireux de fleurir leurs façades. Trois espèces leur étaient

proposées : des rosiers bien évidemment, mais aussi des clématites et des chèvrefeuilles. Nous ne voulions pas proposer uniquement des rosiers, il y a déjà un Chédigny ! Indéniablement, le fleurissement apporte de la convivialité, de la joie, du bonheur. Impliquer les habitants dans ce projet est tout aussi gratifiant en tant qu'élu.

L'aménagement du nouveau parking a-t-il été l'élément déclencheur des travaux ?

Effectivement, on ne peut inciter les touristes à venir dans le bourg sans leur proposer des poches de stationnement. Mais pas n'importe lesquelles ! Le parking existant, réaménagé, a perdu 15 places mais il est dorénavant végétalisé, avec des parterres de gazon notamment. Un autre a été créé à côté de la mairie et des écoles.

Depuis la fin des travaux, on constate déjà que des personnes viennent se promener alors que les plantations sont encore très jeunes. J'ai hâte de voir le résultat d'ici quelques temps, lorsque l'aménagement sera 'mûr'.

Fiche technique :

Maître d'ouvrage : Tours Métropole Val de Loire – Commune de Villandry

Maître d'œuvre : Feuille à Feuille (paysagiste) ; Soderef (BET)

Entreprises : Lot 1 : Colas Centre-Ouest (VRD, ouvrages et mobiliers) ; Lot 2 : Créavert (plantations)

Coût : 600 000 € TTC

Le conseil municipal délibère...



Séance du 7 décembre 2017

Groupement de commandes :

Adhésion de la commune et adoption de la convention constitutive dans le domaine de l'énergie.

Compétences transférées :

Le transfert des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à Tours Métropole Val de Loire pour l'exercice des compétences transférées est adopté.

Urbanisme :

La commune avait fait la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2016 car 16 dossiers ont été déposés en mairie. En raison du refus de la prise en compte de ce phénomène, autorisation est donnée au maire pour ester en justice. Maître Marc Morin défendra la commune.

Gestion des sinistres afférents à l'exercice des compétences transférées au 31 décembre 2016 :

La convention entre Tours Métropole

Val de Loire et les communes membres est approuvée. Elle prendra effet au 1er janvier 2018 pour une durée maximum de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2018.

Séance du 25 janvier 2018

Autorisation d'engagement et de paiement des dépenses d'investissement 2018 :

Avis favorable est donné au maire pour engager et payer des dépenses avant le vote du budget pour un montant de 141.312,25 €.

Agents territoriaux - Nouveau régime indemnitaire :

Avis favorable pour l'instauration d'un nouveau régime indemnitaire qui tiendra compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents. Autorisation est donnée au maire pour fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent avec effet au 1^{er} février 2018.

Désignation de l'élue membre de la commission des femmes élues :

Monsieur Cédric De Olivera, nouveau président de l'association des maires d'Indre-et-Loire a fait part au congrès des maires de son souhait de mettre en place un groupe de travail de femmes élues. Pour les communes dont le maire est une femme, elle sera membre de droit, pour les communes dont le maire est un homme, le conseil municipal désignera une adjointe. Madame Maria LÉPINE est désignée comme membre de la commission des femmes élues au sein de l'association des maires d'Indre-et-Loire.

Divers :

Le maire évoque les dégradations et actes délictueux commis le 5 janvier 2018 : véhicules tagués, cordelette tendue en travers de la D7, tags sur poteaux d'entrée du parking et sur les vitres du centre de loisirs ainsi que chez un particulier et précise qu'une plainte a été déposée.

Les délibérations peuvent être consultées dans leur intégralité sur le site de la mairie www.villandry.fr (rubrique La Mairie / Réunions de conseil).

Séance du 28 mars 2018

Compte administratif 2017 :

Après adoption du compte de gestion du receveur municipal, le compte administratif 2017 est adopté avec un excédent de 535.341,20 € en fonctionnement et 501.046,54 € en investissement.

120.199,24 € de l'excédent de fonctionnement seront affectés à la section d'investissement.

Contributions directes -Vote des taux :

Les taux restent inchangés :

Taxe d'habitation : 14,50 %

Taxe foncière bâtie : 19 %

Taxe foncière non bâtie : 41,25 %

Produit assuré : 354.418 €

Budget primitif 2018 :

Le budget primitif pour l'année 2018 est adopté et arrêté à 1.114.283,15 € en fonctionnement et 935.492,93 €.

Emprunt transféré dans le cadre des transferts de compétences :

Le transfert de l'emprunt affecté à la voirie auprès de Tours Métropole Val de Loire est validé.

Sollicitation des fonds de concours :

Une aide est sollicitée auprès de la Métropole Tours Val de Loire, pour les dépenses de fonctionnement liées aux services de l'enfance (centre de loisirs périscolaire et restaurant scolaire) et pour les illuminations de fin d'année.

Secours et Dots à verser sur 2018 :

Suite à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale, le conseil municipal maintient le montant des aides susceptibles d'être octroyées.

Adhésion à l'association des sinistrés de la sécheresse d'Indre-et-Loire :

Avis favorable pour adhérer à cette association.

Projet Social de Territoire : désignation du représentant communal :

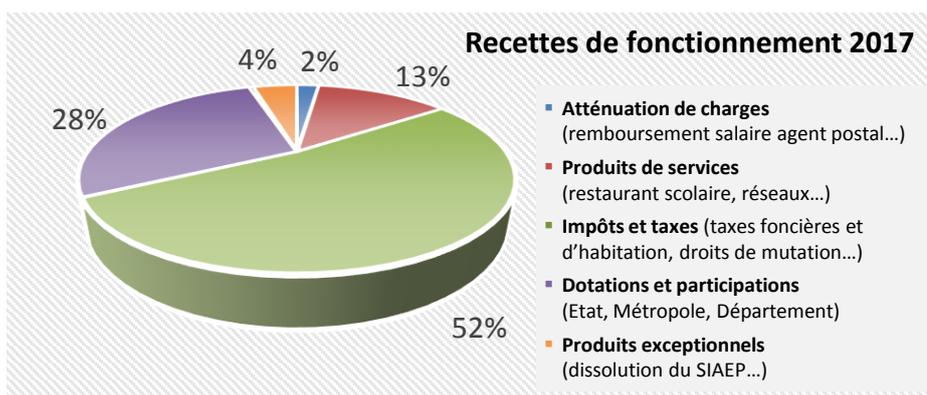
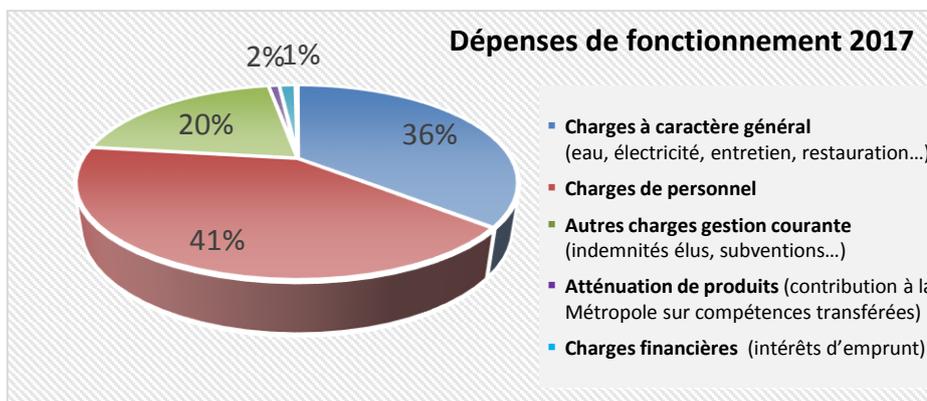
Marie-Noëlle Peltier est désignée membre de droit titulaire et Rachel Geffroy membre de droit suppléant pour siéger au conseil d'administration de l'association de Gestion du Centre Social de Ballan-Miré qui anime le projet social de territoire.

Facturation des services 2018

Photocopies	
Particuliers	0,35 €
Acte administratif	0,15 €
Associations	0,10 €
Matériel	
1 table et 2 bancs	4 €
Salle polyvalente	
Location commune été	250 €
Location commune hiver	300 €
Location hors commune été	550 €
Location hors commune hiver	700 €
Cuisine (samedi et dimanche)	100 €
Vin d'honneur (commune)	100 €
Cautiion de réservation	150 €
Cimetière	
Concession temporaire (15 ans)	45 €
Concession trentenaire	80 €
Concession cinquantenaire	140 €
Superposition	35 €
Colombarium	
Concession trentenaire 1 case 2 urnes	685 €
Sépulture individuelle 4 urnes	880 €

Subventions aux associations

Centre Social Jules Verne	14 000 €
La Perdrix (accueil périscolaire)	7 030 €
Tennis club de Savonnières	200 €
Patrimoine Vivant Cher et Loire	200 €
L'Embellie	350 €
Karaté club Savonnières	200 €
Stars Trec	400 €
APEEV	1 000 €
Coopérative scolaire de Villandry	2 300 €
Football Club Ouest Tourangeau	100 €
Villandry Football Club	300 €
MJC Ballan-Miré	250 €
Villandry Village	5 470 €
ADMR	350 €
ESBY (Basket Berthenay)	100 €
Judo club Savonnières	150 €



Libre expression

Tribune de la majorité

L'artisanat, l'autre nouveau visage de Villandry

Les travaux d'aménagement ont métamorphosé notre cœur de village. La requalification des zones de stationnement, la réhabilitation du jardin de curé et la réalisation d'un espace paysager en pied de mur de l'église créent un environnement verdoyant qui s'harmonise parfaitement avec les jardins du château distants de quelques mètres seulement.

Cette métamorphose s'accompagne d'un renouvellement de l'activité économique. En particulier l'activité artisanale. Soline du Puy et Béatrice Jakic, installées depuis quelques mois dans l'atelier des artisans, impulsent une nouvelle dynamique en ouvrant régulièrement leur atelier au public. L'ouverture de Soap'erlipopette, savonnerie artisanale, vient compléter une offre artisanale qui se développe. Artisan de haute couture (broderie-dentelle), feutrier-tisserand-couturier, mosaïste, maître-verrier et maintenant fabricant de savons, un joli panel de métiers qui contribue à renforcer

l'attractivité touristique de notre village.

D'année en année, Villandry se transforme. Hier, grâce à la Métropole, notre commune a pu s'offrir une requalification complète de la départementale et de ses abords. Aujourd'hui c'est un tout nouveau centre bourg plus attractif et plus propice au développement d'activités économiques et touristiques qui se met en place. Demain, c'est un projet architectural plus centré sur la commune elle-même qui verra le jour : l'extension de la mairie. La phase d'études démarre...



Tribune de la minorité

Les pieds dans le P.L.U

Lorsque vous lirez ces lignes, l'été pointera le bout de son nez et les vacances qui vont avec. Le prochain bulletin ne paraîtra qu'en décembre et d'ici là, vous aurez accès publiquement au projet de PLU.

Membre de la commission urbanisme et cadre de vie, j'ai défendu une vision progressiste. Depuis mars 2016, à l'issue des nombreuses réunions, j'ai soulevé certaines questions spécifiques : que deviendra le bâti situé en zone inondable ? Quel avenir pour les bâtiments agricoles du plateau qui ont perdu leur vocation faute de terre à cultiver ?

Seront nous demain une "commune bourg" qui se réserve la capacité de développement ?

Notre commune est plurielle, c'est ce qui fait le charme de ses paysages et son attrait. L'accueil des touristes a été revalorisé en centre bourg et c'était nécessaire. J'ai défendu la nécessité de nous doter d'un P.L.U qui permette sur notre territoire la création de projet "tourisme vert" pour répondre aux besoins croissants de la clientèle Loire à Vélo qui nous visite. J'ai tenté de faire valoir la vision d'une commune qui capitalise sur sa nature rurale et tire les bénéfices d'un développement touristique partagé entre tous les acteurs qui résident ou travaillent sur le secteur.

Il appartiendra désormais à chaque citoyen de juger du projet. C'est l'orientation de la commune pour les 10 années à venir et le choix de son développement qui sont en jeu. Cela mérite de s'y intéresser car dans un Plan Local d'Urbanisme "tout ce qui n'est pas autorisé est interdit". Force est de constater que l'exercice n'est pas simple tant le bon sens a souvent cédé la place à de multiples couches réglementaires contraignantes. Je vous invite donc vivement à participer aux prochaines réunions qui seront proposées par la commune.

D'ici là. Bon été à toutes et tous.

Philippe Peruchon.
Groupe élus minoritaires

Vie économique

L'atelier « **Couleur en vie** », le laboratoire textile de Béatrice Jakic s'est installé dans les Ateliers d'art de Villandry, au 15 rue de la mairie, dans l'ancien presbytère du village. Elle y exerce son métier de designer et artiste textile, depuis janvier 2018.

Béatrice crée des vêtements, des chapeaux, des sacs, des accessoires, des objets de décorations, des tableaux textiles et bien d'autres créations.

Toutes ces créations sont réalisées à partir de matières qu'elle fabrique elle-même et aussi à l'aide de produits de récupération qui peuvent être associés entre eux grâce à différentes techniques textiles.

Ainsi, la lrette (technique ancestrale de tissage de bande de tissus usagés) peut côtoyer le feutre de laine fait main, des tissus teints naturellement avec des végétaux, la broderie en piqué libre et la sérigraphie sur textile. Des canevas, des napperons de récupération viennent compléter les créations.

L'association et l'harmonisation des couleurs nous transportent dans un monde multiculturel.

Ayant le goût de la transmission, elle propose de vous accompagner sur des projets personnels de couture, de transformation de vêtements et de textiles.

Béatrice vous accueillera et vous renseignera sur tous les cours qu'elle propose le 23 juin de 10 h 30 à 15 h, à



l'atelier. Durant l'été, l'atelier boutique sera ouvert au public de 13 h 30 à 18 h :
- du samedi 9 juillet au 15 juillet
- du samedi 23 juillet au 26 août.

Prenez connaissance de la diversité de sa palette et rendez-lui visite !

Cours et stage de transformation de vêtements et de textiles :

- « Les samedis couture »
 - Samedi 2 juin : 9 h 30 à 12 h 30
 - Samedi 30 juin : 9 h 30 à 12 h 30
 - Lundi 25 et mardi 26 juin (stage de 2 jours) : 10 h 30 à 17 h 30
- Stage d'été de transformation de vêtements, textiles et couture :
 - 23 au 27 juillet : 9 h 30 à 12 h 30
 - 6 au 10 août 9 h 30 à 12 h 30

A partir de septembre 2018, des cours hebdomadaires de créations textiles et de couture seront organisés les mercredis pour les enfants, en semaine pour les adultes, et « Les samedis coutures » reprendrons sur de nouvelles dates.

Téléphone : 06 09 99 17 33

Mail : couleurenvie@yahoo.fr

www.facebook.com/couleurenvie/

C'est au cours d'un stage chez une savonnière qu'elle est selon ses dires « tombée dans le bain » ! Christèle Dehaut, récemment installée sur la commune de Villandry, vient d'y ouvrir sa première boutique : **Soap'erlipopette**.

Christèle a créé son entreprise en 2015 et multiplié depuis les points de vente : Rivarennas, Vallères, Luynes, Villaines les Rochers, St Epain, Beaumont en Véron, Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours, en AMAP à la Membrolle sur Choissille ou encore dans de nombreux points de vente de La Ruche qui dit oui !

Dans ses savons, elle ne met que des ingrédients bio : huile d'olive, huile de coco, huile de colza, karité, ses bases, et y intègre également des ingrédients issus de l'agriculture locale comme l'huile de tournesol, de colza, la cameline ou la bière.

Elle procède par saponification à froid, ce qui permet de conserver les propriétés des huiles et d'avoir des savons qui n'assèchent pas. Elle n'utilise pas de parfums de synthèse mais des huiles essentielles, bio elles aussi. Pour les couleurs, elle utilise des colorants naturels comme le café, le cacao, le curcuma ou l'argile.

En sus des savons, shampoings, barres de massage et autres savons à barbe, Christèle vous propose dans sa

boutique des accessoires de créateurs locaux (Tours, St Avertin, Chinon, Saumur), comme des porte-savons, des pochettes ou du linge de toilette en bambou.

Soap'erlipopette est ouvert, au 1 rue de la mairie, tous les samedis de 14h à 19h ou sur rendez-vous (hors périodes de vacances scolaires) et tous les jours, pendant les vacances scolaires (sauf expositions extérieures).



Ateliers numériques

A l'heure où la plupart des démarches administratives se font en ligne, être «déconnecté» constitue un vrai handicap. La maîtrise des nouveaux outils de communication devient incontournable. Le « Bus Numérique » est une solution innovante qui offre un service de proximité par des ateliers itinérants à bord d'un bus équipé de postes informatiques embarqués et connectés (ordinateurs portables, tablettes numériques, appareils photos, smartphones...). Il fera halte à Villandry le 12 octobre 2018.

POUR BIEN VIE LLIR

Le Bus numérique

INFORMATIQUE • INTERNET • E-MAIL • SERVICES EN LIGNES RÉSEAUX SOCIAUX

Des ateliers pour rester connecté

en Centre - Val de Loire

GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SÉNIORS

OUVRIR LE TERRITOIRE AU NUMÉRIQUE ET FORMER LES SÉNIORS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE ET D'INTERNET

Cette opération est mise en place par les caisses de retraite de la région Centre-Val de Loire*, la SAS Solutions Vie Pratique avec le soutien du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

Le bus stationnera sur le parking de l'Office de Tourisme.

Deux ateliers avec animateurs seront proposés en fonction des réponses :

- 9h30-12h30 : atelier grand débutant,
- 14h-17h : atelier destiné au public pratiquant déjà un peu l'informatique.

Chaque atelier, **totalemtent gratuit**, peut accueillir jusqu'à 12 personnes.

Cette opération est réservée aux seniors retraités. Les seniors intéressés sont invités à s'inscrire le plus rapidement possible auprès du secrétariat de la mairie au 02.47.50.02.08 en précisant s'ils sont « grand débutant » ou « déjà pratiquant ».

Brèves



REPAS DES AÎNÉS

Le mardi 20 mars, la municipalité a, une nouvelle fois, eu le plaisir de convier les aînés à son traditionnel repas annuel.

Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Ce fut un grand moment de convivialité, de bonheur, d'échanges et de souvenirs.

Rendez-vous a été fixé l'année prochaine.

LES EXAMENS APPROCHENT, ET POURQUOI NE PAS RÉVISER AVEC DES VIDÉOS ET DES APPLIS ?

Nom@de permet d'accéder à un ensemble de ressources en ligne :

- films,
- livres,
- méthodes de langue et auto-formation,
- espace enfants...

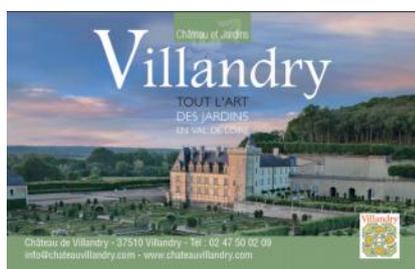
depuis n'importe où, si l'on dispose d'une connexion Internet (streaming uniquement : pas de téléchargement).

Le service est offert gratuitement aux inscrits de la bibliothèque de Villandry.



FILMS, LIVRES,
LANGUES & FORMATIONS ...

EN ACCÈS LIBRE
ET GRATUIT !



GRATUITÉ D'ACCÈS AUX JARDINS DU CHÂTEAU POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE

Mise en place en avril dernier, la carte d'accès personnelle est aujourd'hui indispensable pour bénéficier de la gratuité d'accès aux jardins, offerte par le château aux Colombiens. C'est-à-dire que désormais, même si vous présentez une pièce d'identité et un justificatif de domicile à l'accueil du château, la gratuité vous sera refusée.

Pour obtenir votre carte d'accès, il vous suffit de vous présenter à l'accueil de la mairie, muni d'une pièce d'identité,

d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile (taxe d'habitation, fiche d'imposition, facture d'eau ou d'électricité ou quittance de loyer). Sans l'un de ces justificatifs attestant que vous résidez effectivement sur la commune, il ne sera pas possible de vous remettre la carte de gratuité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le secrétariat de mairie au 02 47 50 02 08.

ENTRE VOISINS, RESTONS COURTOIS !



- Les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...) sont autorisés
 - › de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
 - › de 9h à 12h et 15h à 19h le samedi
 - › de 10h à 12h les dimanches et jours fériés
- Les bruits de chantier sont autorisés entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés)
- Entre 22 heures et 7 heures du matin, le bruit qui trouble la tranquillité d'autrui est considéré comme tapage nocturne.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le portage de repas à domicile s'adresse à tous et en particulier aux personnes âgées, handicapées ou convalescentes. Ce service est géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Savonnières.

Le prix du repas pour l'année 2018 est fixé à 7 euros pour les menus normaux et 7,50 euros pour les régimes spéciaux (sans sel ou sans sucre) ; ces montants sont révisés chaque année.

Un repas, accompagné de pain, est composé de :

- potage,
- hors d'oeuvre,
- plat principal,
- fromage ou produit laitier,
- dessert.



Les livraisons sont effectuées du lundi au vendredi entre 7h45 et 9h, les repas du week-end étant inclus au cours de ces livraisons.

Le portage peut être de courte durée ou à plus longue échéance.

Pour toute information complémentaire ou inscription, contacter le CCAS de Savonnières :

CCAS

Mairie de Savonnières
02.47.43.53.63 ou
mairie@savonnières.fr

PLAN CANICULE : RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES



Depuis la canicule de l'été 2003, les mairies ont le devoir de recenser tous les ans les personnes dites vulnérables. Il s'agit des personnes reconnues handicapées et des personnes de plus de 60 ans seules et/ou isolées et/ou présentant des difficultés de mobilité, ou des problèmes d'ordre psychologique ou bien encore dépendant de soins à domicile. Les inscriptions peuvent être demandées par la personne elle-même ou par un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile).

Dans ce dernier cas, le tiers doit être identifié et demander l'inscription par écrit, avec un accord écrit de l'intéressé.

Les inscriptions sont facultatives et la personne peut à tout moment demander sa radiation.

En cas de déclenchement du plan canicule par le préfet, le fichier ainsi constitué sera communiqué aux services préfectoraux compétents pour apporter l'aide nécessaire aux personnes recensées.

Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire en mairie. Les personnes inscrites l'an dernier n'ont pas besoin de renouveler leur demande, puisque l'inscription est reconduite automatiquement chaque année.

Renseignements à l'accueil de la mairie (tél. 02 47 50 02 08).

Vie scolaire

Vie de l'école en images...



Séances de natation au Carré d'O de La Riche



Retour des anciens élèves de CM2, cette année 6^{ème} au collège de Langeais et accueillis par ceux qui partiront à la fin de l'année



On compte les « 100 jours d'école » en grande section/CP



Visite des ateliers lors des journées



européennes des métiers d'art



Désherbage du jardin avant les 1^{ères} plantations



Repiquage de plants dans les serres du Château : on prépare le marché aux fleurs de l'école.



Recyclage et réemploi



de déchets avec Tours Plus



Intervention du comité FFB 37 avec James Deroin



Intervention musicale avec l'association Sonémôme dans la classe des petits moyens.

Vie périscolaire

L'APPEEV

Une nouveauté cette année parmi les événements proposés par l'Association des Parents d'élèves de l'école de Villandry : une soirée théâtre-comédie « Bonjour Ivresse », une pièce de Franck Le Hen, avec des comédiens

de qualité. Entracte sandwich et apéritif offert à l'entrée. Un très bon moment, A REFAIRE !

Autre moment fort : la brocante vide grenier du 27/05/2018. Grand soleil 60 exposants, de nombreux visiteurs et une buvette qui travaillait dur !



LA PERDRIX

Lisbeth JOLY prend sa retraite et quitte l'équipe d'animation de l'association le 6 juillet.

Née le 5 janvier 1955 dans les Ardennes, Lisbeth travaille très jeune dans une filature avec son mari. A la fermeture de l'usine, elle rejoint sa sœur en Touraine et rencontre en 1986 son second mari, facteur à Savonnières.



Lisbeth entre à la garderie pour l'année scolaire 2003/2004 puis à compter de septembre 2006. N'ayant pas d'enfant, elle prend beaucoup de plaisir à travailler avec eux. Elle s'épanouit et s'attache aux petits colombiens qui lui apporteront rires, spontanéité et attention. Ils l'appellent « la coquine » et elle le leur rend bien ! En quinze ans, elle en a vu grandir un certain nombre qu'elle croise toujours avec émotion.

Lisbeth est courageuse, téméraire, exigeante et s'est beaucoup investie lors de la mise en place des TAP. « J'avais les chocottes » dit-elle avec ses yeux rieurs. Elle propose des activités de tai-chi, arts du cirque, crochet, danses de salon, les troglodytes, les bateliers, la country... N'ayant pas internet, elle s'entraîne chez elle avec des dvd et se forme au travers de fiches techniques. « C'était folklo ! Cela a été difficile mais très enrichissant. ». Au sein de l'équipe, c'est avec une énergie débordante qu'elle invente, bricole et accompagne le calendrier des festivités de La Perdrix. Elle aime rire et se déguiser

tout en ayant son petit caractère « Je dis ce que je pense, ça plait ou ça ne plait pas mais c'est dit ! »

La retraite ? « Je suis contente de partir parce que je travaille depuis l'âge de quinze ans. Je l'ai méritée. » Lisbeth espère bien en profiter avec Neige, sa petite chienne, et faire de la marche, du vélo électrique... Elle va s'envoler pour l'Afrique du Sud et les chutes Victoria. Ensuite, la Bulgarie ?

Ayant passé cinq fois le permis avant de l'obtenir, Lisbeth est connue de tous avec son quad. « J'achèterai une voiture quand elles seront 100% autonomes » répond-elle avec espièglerie.

« Si j'étais une fleur, je serais une pensée... On pense toujours aux personnes qu'on aime. » Une jolie personne...

Bon vent Betoune ! La Perdrix te remercie



Vie associative

Villandry Village

Cette année, l'association a prévu 3 manifestations :

✦ Le 2 juin, Rillons Ensemble sera l'occasion de passer un moment convivial en famille ou entre amis. Vous pourrez vous ouvrir l'appétit avec la zumba d'Alexis, déguster des rillons et quelques frites, puis danser jusqu'à 1 heure du matin avec l'orchestre Showtime. Mais à la nuit tombée, un feu d'artifice trouvera tout naturellement sa place dans cette soirée musicale.

✦ Le 21 juillet, sur le stade (finalement, c'est mieux!) nous vous proposerons la 7ème édition de Villan'Zik. Cette année, **FRANCIS HOFFMAN, LES P'TITS YEUX, MATHIS POULIN, PICA PAO, ALTERSONIC, WOUAZIF** alterneront sur 2 scènes pour toujours plus de musique et de plaisir !

✦ Le 21 décembre, le Père Noël viendra en avant-première saluer les colombiens petits et grands au tout nouveau marché de Noël.

Avez-vous vu ? En 2017, il y a eu les gobelets réutilisables et la bière locale.

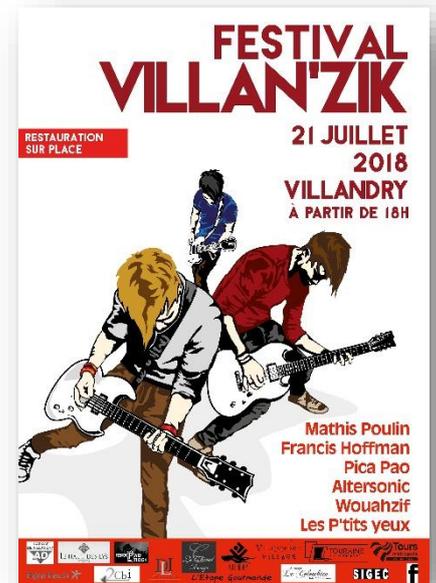
En 2018, nous ferons entrer **Villan'Zik dans le 21^{ème} siècle** avec le paiement en carte bleue et plus de caisses pour diminuer le temps d'attente.

Villan'Zik entre dans le 21^{ème} siècle est décliné sous forme de financement participatif sur le site ULULE : <https://www.ulule.com/villanzik-festival/>

Pour vous tenir au courant de notre actualité, il y a notre site internet : www.villandryvillage.com et 2 pages Facebook, 1 Villandry Village et 1 Villan'Zik. Vous y trouverez une rétrospective pour revivre les dernières années.

Comme on a toujours besoin de d'aide, on recherche des bénévoles sur le temps des manifestations. Alors, SVP....

Donnez-nous du temps, de la sueur et quelques euros !



Ensemble Musical de la Confluence : un grand et beau concert de printemps

Le public est venu nombreux ce dimanche 08 avril 2018, à l' Espace Mame de Savonnières, applaudir l' Ensemble Musical de la Confluence (EMC) et la formation invitée cette année : le prestigieux Orchestre d' Harmonie de la Ville de Tours.

En préambule au concert, le Président Eric PAIN, le directeur et les musiciens ont rendu hommage à Pierre FOURNEAU décédé le 18 mars 2018, en lui dédiant ce concert ; président d'honneur de l' EMC depuis sa création en 2004, il est resté plus de 30 ans président de l' Union Musicale de Savonnières.

Les spectateurs ont applaudi avec ferveur la belle première partie de l' harmonie de la Confluence dirigée par Pierre SOUFFLET dans un répertoire enjoué et varié puis l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tours dirigé par Emmanuel JACQUET a enthousiasmé le public par la profondeur de sa musique, son répertoire très riche et exigeant. Tous les genres étaient au programme : la musique classique avec le final de la symphonie fantastique d' Hector Berlioz et Old Russian Romances de Césarini, la musique de film avec Bernstein et son mambo de West side story, un medley du groupe Earth, Wind and Fire arrangé par P.K. Schaars ou encore Harry

Potter de John Williams et Grease. Le final souleva la salle dès l'introduction d'un French Cancan endiablé.

Le 14 juillet marquera la dernière représentation de la saison de l'EMC. La reprise des répétitions permettant de travailler un tout nouveau programme se fera mi-septembre, salle du parc Beauverger de Ballan-Miré, le vendredi à 20h00.

Quel que soit son niveau musical, toute personne intéressée par l'Ensemble Musical de la Confluence peut se renseigner en appelant le 06 07 74 84 75 ou 06 14 79 04 50.



Stars Trec

Créée en 2005 avec 26 familles adhérentes, l'association Stars Trec compte cette année 42 familles adhérentes. L'association a pour objet de promouvoir l'équitation à Villandry et ses environs et de soutenir moralement et financièrement ses adhérents engagés dans des compétitions, notamment celles de TREC (Techniques de Randonnées Equestre de Compétition). Pour atteindre ces buts, elle organise diverses manifestations ouvertes à tous, tout au long de l'année

L'année s'ouvre traditionnellement en mars avec la « Fête du Printemps » durant laquelle cavaliers et piétons défilent le matin dans les rues de Villandry, puis s'affrontent dans des jeux équestres tout au long de l'après-midi.

En avril, cavaliers débutants et confirmés forment des équipes de

trois pour se retrouver au Centre équestre de l'Alezane et participer au « Triathlon » de l'association, au programme : dressage, obstacle et gymkhana.

Ouverte au plus grand nombre, l'association organise en mai une journée d'initiation à l'orientation et au POR (parcours d'orientation et de régularité, suivie quelques semaines après par un TREC d'initiation.

L'année se poursuit pour les bénévoles avec l'organisation de l'intendance du TREC du Centre équestre de l'Alezane, au mois de juin. Ainsi que la représentation de l'association lors du forum des associations

Comme chaque année, de nombreux cavaliers participeront aux Championnats de France de TREC, à Lamotte-Beuvron, du 21 au 29 juillet, participation encouragée par l'association depuis 2009 avec l'octroi d'une subvention permettant une partie du financement des frais de

transport des chevaux et des frais d'hébergement des cavaliers. Et l'an passé encore, les résultats furent au rendez-vous, avec 12 cavaliers engagés 4 cavalières individuelles se classent 1^{ère}, 3^{ème}, 7^{ème}, et 18^{ème} sur 46 engagés et 2 équipes se classent 3^{ème} et 7^{ème} sur 13 équipes engagées.

Enfin, l'année se clôturera par deux nouveautés que seront le POR nocturne et la balade d'Halloween, sans oublier notre traditionnelle balade organisée pour remercier nos bénévoles.



L'APCV

Les chasseurs de « L'APCV » (Association des Propriétaires et Chasseurs de Villandry) organisait ce samedi 10 mars dernier, sa 5^{ème} édition de la « battue aux déchets ». Tout au long de la saison, les chasseurs de « l'APCV » récoltent les détritiques afin de les extraire du milieu des bois pour les rapprocher des bordures de chemins. Cette journée spéciale, cependant, s'avère très utile à la vue du résultat obtenu.

En ce samedi matin, plutôt clément en termes de météo, seuls les chasseurs et quelques amis (chasseurs ou non) s'étaient retrouvés pour, de nouveau, arpenter les chemins et lieux réputés comme étant des dépôts sauvages pour un résultat assez « pharaonique » dans le cadre d'une cinquième édition : cinq remorques, chargées au-delà leur vraie capacité, ont constitué le fruit de la récolte 2018 !

Ce n'est en aucun cas, une coïncidence d'une quelconque probabilité mathé-

matique, car si nous avions eu davantage de temps et surtout une capacité supplémentaire, en termes de disponibilité de remorques, le double était hélas tout à fait disponible sur le territoire.

Force est de constater, sans faire de généralisation, que l'utilisateur « lambda » qui utilise la nature pour son plaisir personnel (sport, détente, ...) a davantage d'exigences en terme de qualité des lieux en entrant sur le territoire plutôt qu'après son passage... Cela fait partie, malheureusement, des incivilités récurrentes dans beaucoup de milieux naturels !

Ces cinq remorques avaient un contenu très hétéroclite : des pneumatiques, des roues complètes, des claviers d'ordinateurs, du plastique, des ferrailles de tous genres, du verre, des bâches, sièges de toilettes, palettes, sièges et tables de salon usagés, ...

Bien entendu, il est inutile de rappeler que l'ensemble de ces déchets sont acceptés dans les déchèteries, initialement, créées

pour cela ! Quelle est l'intérêt d'aller déposer au milieu d'un bois ce que l'on pourrait tout simplement emmener dans une déchetterie conçue et organisée pour un recyclage parfait ?!

Forts de ce constat, bien entendu, nous vous donnons rendez-vous en mars 2019 pour la 6^{ème} édition qui, en toute évidence, compte tenu du manque de civisme évident sera, hélas, encore fructueuse !



L'APCV organise le 8 juillet son 11^{ème} vide grenier sur le stade municipal.

Tarif : 10 €/6m, 2€/m supplémentaire
Renseignements auprès d'Eric Deniau,
président de l'APCV, au 06 25 67 34 29

L'Embellie fait la fête !

Elle fait partie de nos projets les plus importants pour 2018, son organisation est maintenant clairement établie :

LA FÊTE DE L'EMBELLIE
aura lieu le
DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Après une interruption de deux ans due, en 2016, à la crue et en 2017 aux travaux dans le centre-bourg, l'Embellie de Villandry est heureuse de renouer avec cette occasion annuelle de rencontre avec le public. Il est, en effet, important pour nous de faire connaître aux habitants de Villandry, mais aussi à un plus large public (ce week-end là se tiendront les Journées Européennes du Patrimoine) les réalisations de l'association en terme de fleurissement et, plus largement, son engagement à promouvoir la

connaissance et les usages dans le domaine du végétal.

À partir d'un stand situé près de l'office du tourisme, vous serez guidés, visiteurs, dans les rues du bourg pour découvrir les différentes plantations qui vous seront commentées. Cette visite guidée vous emmènera également au jardin du Petit Villandry, au moulin à huile, ainsi qu'à la Maison de la Confluence pour une démonstration de teinture végétale. Les plantes que vous aurez pu admirer en pleine fleur et associées entre elles, seront proposées à la vente sur le stand où vous pourrez aussi apprécier une exposition sur les jardins, des travaux de vannerie et une solide documentation, le tout sur un petit air d'accordéon. La fête sera fleurie et chaleureuse...

FOCUS PLANTE : Le Nepeta faassenii

Très belle vivace couvre sol, le Nepeta est très florifère dès le mois de mai. De ce fait, il peut être utilisé en grands groupes pour un effet de masse. Son feuillage est aromatique; il supporte bien les sols secs et pierreux. Parfait près des rosiers, en massif, bordure en association avec une plante estivale.

Après la floraison, rabattre la touffe qui donnera rapidement une nouvelle végétation et floraison. Couper le feuillage sec en fin d'automne.



Patrimoine Vivant Cher et Loire

Conférence sur l'art de faire le papier jusqu'au XIXe siècle par Dominique Bonneau.

Un petit public s'était déplacé à la salle polyvalente de Saint-Genouph vendredi 6 avril 2018, pour écouter le président de Patrimoine Vivant Cher & Loire et conférencier d'un soir nous parler d'un sujet qu'il connaît: le papier, sa fabrication et son histoire.

En effet, depuis que l'homme a inventé l'écriture, il a eu besoin de supports pour écrire : pierre, os, bois, métal ou argile. Les Egyptiens inventent le papyrus, qui fut concurrencé par le parchemin, à partir de peaux de veau et de chèvre lavées et poncées. L'invention du papier nous vient... de Chine, avec l'idée de broyer et malaxer de vieux chiffons, des écorces, des cordes et des filets pour les réduire en bouillie. C'est après la victoire des Arabes sur les Chinois en 751 que les secrets de la fabrication du papier se répandent jusqu'en Espagne. Apparaissent les premiers moulins à papier en Europe et au XIVe siècle en France. L'invention de l'imprimerie en 1445

accélère le développement de l'industrie papetière. La collecte et l'utilisation des chiffons étaient alors très réglementées et protégées.

Du XIIIe au XVIIIe siècle, la technique de fabrication du papier n'évolua guère, les moulins se multiplièrent jusqu'à en compter plusieurs centaines. Les méthodes d'encollage du papier firent quelques progrès pour faciliter l'écriture et l'imprimerie, et les piles à maillets firent place aux piles hollandaises pour défibrer les chiffons. Au XIXe siècle, la fabrication se mécanisa et s'industrialisa, utilisant de plus en plus le bois comme matériau de base pour la pâte à papier. Les moulins disparurent avec la Révolution Industrielle, et l'invention de la machine à papier a permis une production plus importante à moindre coût.

En Indre-et-Loire, seuls 5 moulins avaient pour fonction la fabrication

du papier : à Corbery, Rignac, Coursay, Truyes et Neuville.

Magnifiquement illustrée, cette histoire, ainsi que les techniques de fabrication, furent accompagnées d'échantillons de papiers que chacun put examiner après des questions-réponses fort nombreuses.



MJC Ballan-Miré

Préparez votre rentrée à la MJC !
Activités culturelles, sportives et de bien-être pour toute la famille !

Portes ouvertes et inscriptions

- **Du 4 au 15 juin : portes-ouvertes** de nos activités hebdomadaires artistiques, sportives et de bien-être. Sur simple appel au secrétariat, vous pourrez participer gratuitement à l'un de nos ateliers
- **Inscriptions** aux activités 2018-2019 :
 - **Le jeudi 7 juin** de 17h30 à 20h au Café des Amis, rue du Commerce à Villandry
 - **Du 11 au 15 juin**, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h au Pavillon Heller (face à la MJC) à Ballan-Miré
 - **Du 3 au 7 septembre**, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h à la MJC

Les activités sur Villandry

Pour les enfants :

Youpi danse 4/6 ans - le jeudi de 18h à 18h45
Youpi danse 6/9 ans - le jeudi de 18h45 à 19h30

Pour les adultes :

Gym disco tonic - le jeudi de 20h à 21h
Tai Chi Pa Qua (avancés) - le mercredi de 19h30 à 21h
Yoga - le lundi de 19h à 20h30

Bon à savoir : Le calendrier de la rentrée vous a dépassé ? En fonction des disponibilités, les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles !



Photo : Gym disco tonic – Gala de danse 2017

Événement :

Les Estivales de la MJC ! Samedi 30 juin 2018 de 15h à 22h

La MJC fête l'été avec une journée festive et conviviale où vous êtes invités à découvrir des activités, vous amuser, vous détendre et danser en plein air !

- **Dès 15h**, initiations et démonstrations pour petits et grands d'activités bien-être, sportives et culturelles
- **A partir de 18h** : Place à la danse et apéritif offert suivi d'un pique-nique sorti du panier !

Entrée gratuite - Buvette et crêpes sur place
Au Parc de Beauverger, 34 rue du Commerce 37510 Ballan-Miré



STAGES D'ÉTÉ POUR ENFANTS ET ADULTES DU 2 AU 27 JUILLET

Du côté des enfants à partir de 4 ans : la MJC propose des activités culinaires et manuelles... pour s'amuser, découvrir et se faire plaisir !

Du côté des adultes : activités artistiques tous niveaux et des séances de bien-être et relaxation pour tous.

> Programme complet disponible début juin. Un minimum de participants étant requis, pensez à vous inscrire au plus tôt pour faciliter l'organisation des activités.

En savoir + Maison des Jeunes et de la Culture de Ballan-Miré

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - Tél : 02 47 67 69 63 / Portable : 06 70 64 76 16 - mjc.ballan@wanadoo.fr
Parc Beauverger - 34, rue du Commerce - 37510 Ballan-Miré.
> <http://mjc-ballan-mire.wixsite.com/bienvenue>

MJC Ballan-Miré
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

28^{ÈME} SALON DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS D'ART - 20 & 21 OCTOBRE 2018

Créations uniques, originalité, et diversité sont de mises lors de cet événement ! De la création à la restauration, les métiers de l'artisanat sont à explorer avec notamment des métiers autour de l'art de la table, de la mode ou de la décoration.

Entrée libre de 10h à 18h au Centre d'Animation de La Haye à Ballan-Miré

Centre Jules Verne

Le SIGEC (qui associe les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry) confie par convention, la gestion des accueils de loisirs d'été au centre Jules Verne.

Des dépliants d'information distribués dans les établissements scolaires et disponibles dans les lieux publics vous donneront des précisions complémentaires.

MODALITES PRATIQUES :

Ouverture : du 9 juillet au 31 août 2018

► Les pré-inscriptions

Du lundi 14 au samedi 19 mai, au **centre Jules Verne**, rue Henri Dunant à Ballan-Miré :

- lundi, mardi, vendredi : 9h-12h / 14h-18h
- mercredi, jeudi : 9h-12h / 14h à 21h
- samedi : 9h-12h

Les familles domiciliées sur le territoire d'une des communes du SIGEC sont prioritaires lors des pré-inscriptions. Il faut donc respecter scrupuleusement les dates indiquées ci-dessus.

Les inscriptions et horaires

Les enfants et adolescents sont inscrits pour 1 semaine minimum et 5 semaines maximum en journée complète du lundi au vendredi exceptés les jours fériés.

Les horaires : de 8h à 18h avec possibilité d'accueil échelonné de 8h à 9h et de départ échelonné de 17h30 à 18h.

Des séjours sont proposés aux enfants à partir de 7 ans et aux adolescents. Ils sont réservés en priorité aux enfants et adolescents inscrits en accueil sur place.



Pêche à l'étang de Ballan



Jeux à Bois Gibert

Les tarifs

Tarifs en fonction du quotient familial et adhésion familiale à l'association obligatoire.

LES FORMULES :

● **L'accueil de loisirs enfants** (de la maternelle jusqu'au CM1 inclus)

► Les jeux, sports de plein air et sorties sont privilégiés. Les enfants pratiquent également des activités manuelles ou artistiques : dessin, peinture, modelage, chant, musique, théâtre...

● **Bouge l'été (du CM2 jusqu'à 16 ans)**

→ du 9 juillet au 3 août, « Bouge l'été » propose des stages à la semaine encadrés par des intervenants extérieurs ou par les animateurs. Chaque jour une demi-journée est consacrée au stage. Le programme sera précisé sur les dépliants d'information.

→ du 6 au 31 août, « Bouge l'été » propose une formule similaire mais le programme est réalisé avec les jeunes.

● **Les séjours enfants et ados**

Les groupes sont constitués d'une vingtaine d'enfants ou ados encadrés par 3 animateurs.

► **Séjours enfants 7 / 11 ans**

Du 9 au 13 juillet : Séjour équitation à Ruffec dans l'Indre

→ *Equitation, soins des chevaux, manège, randonnée équestre – Hébergement en gîte.*

Du 16 au 20 juillet : Séjour multi-sports à la base du Blanc dans l'Indre

→ *Escalade, swim-archerie, initiation VTT, pêche – Hébergement au gîte de Lurais.*

Du 23 au 27 juillet : Séjour multi-sports à la base du Blanc dans l'Indre
→ *Spéléologie, golf, course d'orientation, pêche – Hébergement au gîte de Lurais.*

Du 20 au 24 août : Séjour équitation à Ruffec dans l'Indre

→ *Equitation, soins des chevaux, manège, randonnée équestre – Hébergement au gîte équestre.*

► **Séjours ados 11 / 16 ans**

Du 9 au 13 juillet : Séjour équitation à Ruffec dans l'Indre

→ *Equitation, soins des chevaux, manège, randonnée équestre – Hébergement sous tente.*

Du 16 au 20 juillet : Séjour sportif à la base du Blanc dans l'Indre

→ *Escalade, canoë kayak, BMX/Four cross, pêche - Hébergement sous tente au camping de la base.*

Du 23 au 27 juillet : Séjour sportif à la base du Blanc dans l'Indre

→ *spéléologie, paddle, arc tag, pêche - Hébergement sous tente au camping de la base.*



Sortie à la Gloriette

Toutes les informations sur www.mairie-ballan-mire.fr et auprès du Centre Jules Verne au 02.47.53.75.69

Maladie d'Alzheimer ou apparentée : formation des aidants

Accompagner un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée n'est pas chose simple.

Si les professionnels de la santé prennent en charge les malades, force est de constater que le conjoint et/ou famille proche sont bien souvent livrés à eux même pour faire face à la situation.

L'ASSAD-HAD, avec le soutien financier de l'ARS en partenariat avec l'EHPAD De Beaune, la commune de Bourgueil, la Résidence « Les Charmes » de Chinon et la Plateforme de répit Bulles d'R de la Mutualité

Française Centre Val de Loire, propose une FORMATION GRATUITE pour mieux comprendre la maladie et faciliter le quotidien.

Deux sessions sont programmées à Ballan-Miré à l'EHPAD De Beaune **les jeudis après-midis :**

- 1) 29 mars, 5, 12 et 19 avril ou
- 2) 20, 27 septembre, 4 et 11 octobre

Deux sessions sont programmées à Bourgueil salle Chantal JEANDROT, entrée bibliothèque 4 rue Chaumeton **les mercredis après-midis :**

- 1) 28 mars, 4, 11 et 18 avril ou
- 2) 19, 26 septembre, 3 et 10 octobre

Deux sessions sont programmées à Chinon, Résidence « Les Charmes », 4 impasse Ronsard

les vendredis après-midis :

- 1) 23, 30 mars, 6 et 13 avril ou
- 2) 21, 28 septembre, 5 et 12 octobre

**Vous êtes intéressé (e) ?
Pour toute inscription ou
pour plus d'informations,
contactez :**

le SSIAD
02 47 36 29 28

Les objectifs de la formation sont d'aider l'aidant à :

- Adopter avec la personne malade des attitudes et des comportements appropriés en fonction des besoins,
- Identifier les besoins et les ressources à mobiliser pour faciliter le quotidien,
- Développer les compétences des aidants permettant d'accompagner leur proche sans culpabilité,
- Accepter de reconnaître ses limites et apprendre à se préserver,
- Nouer des liens avec d'autres aidants et retrouver une vie sociale par l'échange,
- Trouver dans la durée les soutiens nécessaires.

Les formations sont ouvertes à tout aidant de personnes, résidant sur le département d'Indre et Loire.

Chaque session de formation dure 14h et comprend 4 modules répartis chacun sur une demi-journée (accueil 13h30).

Afin de faciliter l'accès à la formation, l'ASSAD-HAD organise gratuitement l'accueil des personnes aidées par une équipe dédiée, pendant que son proche aidant suit la formation, sur le même site géographique. L'ASSAD-HAD peut également assurer le transport du binôme aidant-aidé.

Les intervenants (médecins / neuro-psychologues, ergothérapeutes, psychologues, assistantes sociales et aidants familiaux) apporteront des connaissances théoriques en s'appuyant sur le vécu des aidants. L'échange interactif avec les participants sera privilégié. Des démonstrations de certaines aides techniques facilitant le quotidien sont également prévues.



Numéros utiles

Mairie : Tél. 02 47 50 02 08

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h

Agence postale et bibliothèque : Tél. 02 47 37 78 61

Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h,
et le samedi de 9h à 11h30.

Accueil périscolaire "La Perdrix" : Tél. 02 47 43 52 73

Ecole primaire : Tél. 02 47 50 19 55

Le RAM : Relais Assistantes Maternelles

Contact : Anne NOBRE

Tél. : 06.30.80.83.15,

e-mail : service.ram@mairie-ballan-mire.fr

-:-:-:-

Assistante Sociale :

Tél : 02 47 73 37 37

Permanences 1er et 3ème mardis de chaque mois
en mairie et sur rendez-vous.

Conciliateur de justice :

Mr GAMBARI Christian

Permanences 2 mardis par mois en mairie et sur
rendez-vous.

Tél : 02 47 80 10 00

ADMR (l'association du service à domicile)

Contact : Mme DELERABLE Béatrice

Tél : 02 47 96 01 06 et 06 18 97 29 04

Courriel : admr.lignières@orange.fr

PRESENCE VERTE (service à la personne)

Présence Verte Touraine : Tél. 02 47 31 61 96

www.presenceverte.fr

AssistaDom (services à domicile)

Contact : Mme AULAGNER Martine

Tél : 02 47 40 00 59

E-mail : agence@assistadom.fr

Site : www.assistadom.fr

ASSAD-HAD en Touraine

Services, soins et hospitalisation à domicile

Tél. 02.47.45.48.25

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Structure de proximité pour les retraités, les personnes
âgées et leur entourage.

Contact : CLIC « des 3 vallées » tel : 02 47 21 90 00

Collecte des déchets :

Villandry rive gauche

Collecte sélective : jeudi

Ordures ménagères : vendredi

Déchets végétaux : 8/01, 22/01, 5/02 et 19/02 puis tous les
lundis matin du 5/03 au 26/11 puis les lundis 3/12 et 17/12

Villandry rive droite

Collecte sélective : jeudi

Ordures ménagères : jeudi

Déchets végétaux : 8/01, 22/01, 5/02 et 19/02 puis tous les
lundis matin du 5/03 au 26/11 puis les lundis 3/12 et 17/12

Informations sur les collectes : Tél. 02 47 78 13 00

ou www.tours-metropole.fr

Transports scolaires :

SIGEC - Service du transport scolaire

Hôtel de Ville de Ballan-Miré

02 47 80 10 00

-:-:-:-

SAMU, urgences médicales : 15

Gendarmerie : 17 ou 02 47 68 26 90

Pompiers : 18

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

SAMU social, secours aux sans-abris : 115

Enfance maltraitée : 119



Agenda - Rendez-vous / événements / animations / sorties...

28 mai au 3 juin : « Les Musicales en Confluence »

Festival itinérant (Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry),

2 juin 2018 : Rillons Ensemble

Villandry Village, Stade Municipal de Villandry

2 juin 2018 : TREC d'initiation

Stars Trec, centre équestre de l'Alezane

10 juin 2018 : TREC de l'Alezane

Buvette Stars Trec, centre équestre de l'Alezane

23 juin 2018 : Fête de l'école

Cours des écoles de Villandry

30 juin 2018 : Fête du club et tombola

Stars Trec, centre équestre de l'Alezane

30 juin 2018 : Les Estivales de la MJC

Parc de Beauverger, Ballan-Miré

8 juillet 2018 : Vide-grenier de l'APCV

Stade Municipal de Villandry

21 juillet 2018 : Festival Villan'zik

Villandry Village, Stade Municipal de Villandry

8 septembre 2018 : Forum des associations,

Salle polyvalente, Villandry (10H-14H)

16 septembre 2018 : Promenade de l'Embellie

Association l'Embellie de Villandry, centre bourg

23 septembre 2018 : TREC d'initiation

Stars Trec, centre équestre de l'Alezane

6 au 13 octobre 2018 : POR de nuit

Stars Trec, centre équestre de l'Alezane

20 et 21 octobre : Salon de l'artisanat et des métiers

d'art de la MJC, Pavillon Heller, Ballan-Miré

TOURS'NMAN
le défi des Rois

10
JUN
2018

TOURS'NMAN
Triathlon
International
XXL & L

TOURS ■ PARC DES EXPOSITIONS
Rens. : www.toursnman.com
organisation@toursnman.com

TOURS
ATHLON

#TOURSNMAN

Marathon
Touraine Loire Valley
10&20km
Tours

la Nouvelle
République

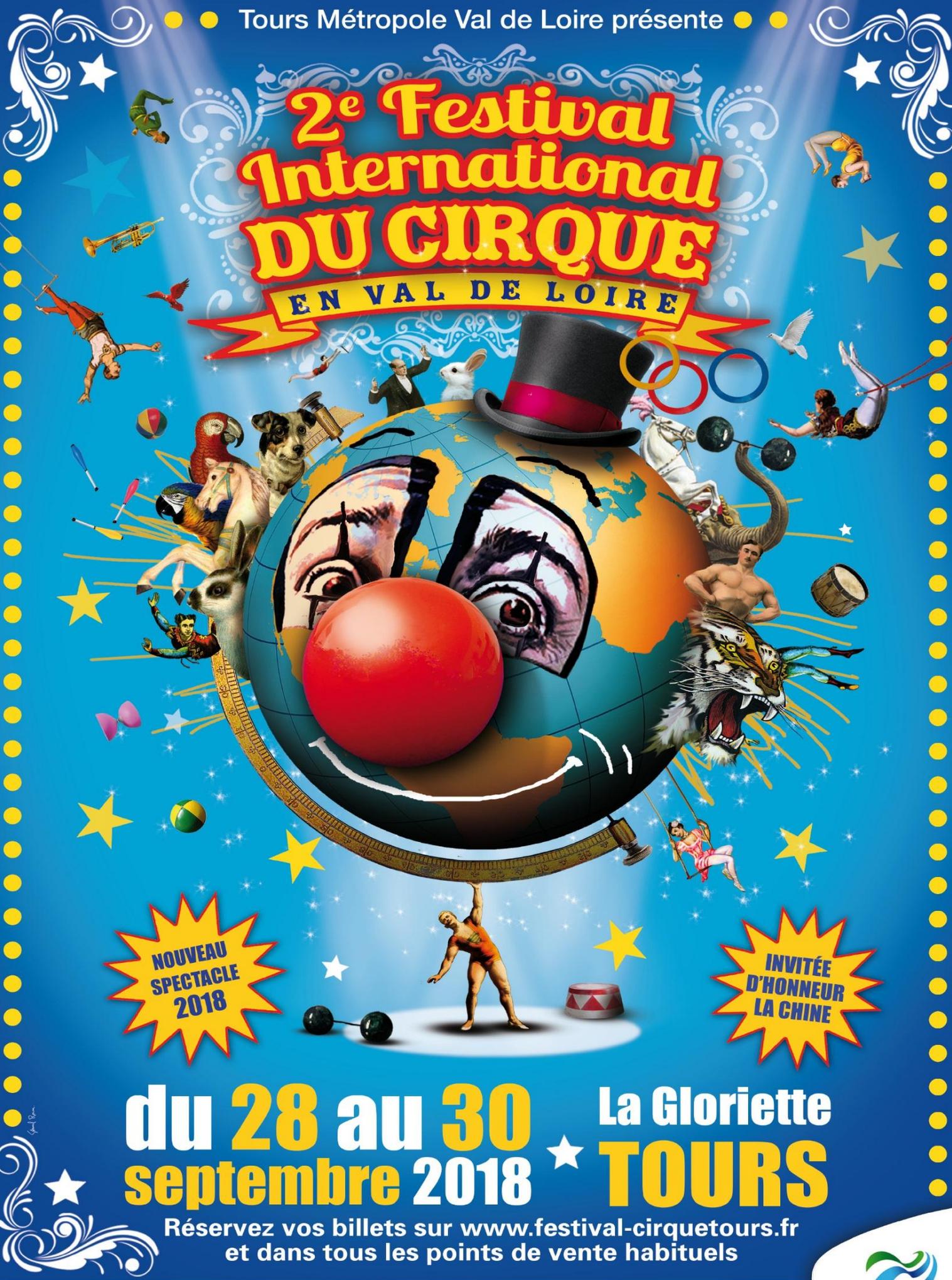
Save the date !
5^{ème} édition
MARATHON TOURAINE LOIRE VALLEY
23 septembre 2018



● ● Tours Métropole Val de Loire présente ● ●

2^e Festival International DU CIRQUE

EN VAL DE LOIRE



NOUVEAU SPECTACLE 2018

INVITÉE D'HONNEUR LA CHINE

du 28 au 30 septembre 2018 ★ **La Gloriette TOURS**

Réservez vos billets sur www.festival-cirquetours.fr et dans tous les points de vente habituels

Avec le soutien de :

